



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française*

*Séance du 14 novembre 2024
à 18 heures 30*

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	18	26

Date de la convocation
08/11/2024

Date de publication
18/11/2024

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - ADAM Carole - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille - DUCRES Jacques.

Procurations :

BONNEFOUX Chantal a donné procuration à RANC Sylvie.
FISCHER Lionel a donné procuration à MALEN Serge.
DEL NISTA Xavier a donné procuration à CACELLI Alex.
CRAPONNE Jean-Louis a donné procuration à LOUIS-VASSAL Patrick.
FILLIERE Thierry a donné procuration à COSTE Josiane.
GUINTRAND Tamara a donné procuration à TRICHARD Frédéric.
COUSTON Rémy a donné procuration à ADAM Carole.
PILLOT Marion a donné procuration à BOLIMON Lionel.

Absent excusé :

ORLANDI Pascal.

Secrétaire de séance :

CUP Christine.

**Nature de l'acte : 7.5.1. Demande de subvention
DELIBERATION N° 2024-11-87**

OBJET : *ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE – DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU GRAND AVIGNON DANS LE CADRE DU
FONDS DE SOUTIEN A LA TRANSITION ECOLOGIQUE*

RAPPORTEUR : Monsieur Serge MALEN - Maire

VU le Code général des collectivités territoriales,

La commune a besoin de remplacer un véhicule utilisé par les services administratif et technique.

Soucieuse d'améliorer la qualité de l'air, la commune souhaite s'orienter vers un véhicule propre.

Le projet d'équipement est évalué à 14 842,76 € hors taxes.

CONSIDERANT que le Grand Avignon a créé un fonds de soutien destiné à financer les projets d'investissement des communes membres dans le domaine de la transition écologique et que l'acquisition de véhicule propre est éligible à ce dispositif.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 4 novembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'acquisition d'un véhicule électrique de service pour les services de la mairie.

SOLLICITE la participation du Grand Avignon au titre du fonds de soutien à la transition écologique à hauteur de 50 % de la dépense HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération :

COÛT DU PROJET HT	14 842,76 €
Acquisition HT	14 332,50 €
Frais et taxes	510,26 €
TVA	2 946,00 €
Coût TTC	17 788,76 €

FINANCEMENT DE LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT

1Autofinancement	50 %	7 166,50 €
-------------------------	-------------	-------------------

2Subvention d'équipement	50 %	
Grand Avignon	50 % de la dépense subventionnable	7 166,00 €
Total (2)		7 166,00 €

Total (1+2)	100%	14 332,50 €
--------------------	-------------	--------------------



PRECISE que les crédits nécessaires au projet sont ouverts dans la section d'investissement du budget.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR 26	VOIX CONTRE /	ABSTENTION /
-----------------	------------------	-----------------

Le Maire,
Serge MALEN



Secrétaire de séance
Christine CUP



certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/11/2024 de la publication le 18/11/2024 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.